

## Réunion du Conseil d'Administration

ouverte aux adhérent.e.s

jeudi 14 mars 2019

18h40-22h

**Présent-e-s** : Pierre, Cécilia, William, Marie-Nicole, Philippe

**Invitées** : Ludmilla (adhérente), Michel (adhérent), Marjorie (salariée), Amélie (salariée)

**Excusé-e-s** : Jérôme (pvr à William) Samuel (pvr à Cécilia)

**Secrétariat** : Amélie

Breve présentation des personnes qui ne se connaissent pas:

- Ludmilla, au CA pendant 2 – 3 ans il y a 2-3 ans, moins disponible donc avait arrêté, ça me manquait donc a envie de revenir au CA ; ne pourra pas être présente à l'AG  
Philippe : au CA depuis 2 ans ; moi c'est plus à pied qu'à vélo ; habite au Relecq donc pas souvent dans les murs ; notre agent infiltré au Relecq
- Cécilia : au CA depuis un peu moins de 2 ans, arrivé en Brest en avril, au départ plus bénévole à l'atelier, et on m'a proposé de rentrer au CA en septembre car des personnes avaient démissionné ; tient une permanence d'atelier le lundi soir, essaye de relancer la dynamique bénévole ; aussi suivi le dossier des aménagements de la Cavale Blanche
- Marie-Nicole: retraitée, encore plus cycliste depuis sa retraite, au CA depuis mars 2018 , au CCQ de Lambé, plus active au CA depuis septembre
- Michel, habite à Lanrédec ; racheté un VAE il y a un an ; aussi membre d'Eau et Rivière, du CCQ Bellevue, réseau Citoyen du Climat, Guide Composteur-Pailleur

### 1. **Validation dernier CA** – William fait un résumé

validé à unanimité

ajouter « secrétariat : Amélie »

### 2. **Retour sur l'entretien annuel au sujet de la convention avec M. Nedelec, vice-président de Brest métropole chargé des déplacements**

Nous lui avons présenté un bilan des actions au titre de la convention et de l'avenant COTEC. Nous avons ensuite échangé sur nos projets (pérenniser la vélo-école, échange pour un soutien financier avec l'ADEME), et sur la situation à BaPaV (surcharge de travail l'année dernière, renouvellement de l'équipe salariée ). Il est ouvert à une aide financière supplémentaire (le montant de la convention n'ayant pas augmenté depuis 2012 à part pour prendre en compte la mise à disposition du local, le COTEC arrivant à terme, et notre travail étant plus que satisfaisant, et la question des mobilités actives étant plus que jamais d'actualité) ; nous alerte sur le fait que le Plan Vélo est considérablement revu à la baisse par le gouvernement (a échangé avec Olivier de la FUB récemment). Nous évoquons le chiffre de 10 à 30 000 euros – nous planchons sur nos dossiers (co-financement ADEME, Conseil Départemental?, Appels à Projets) et revenons vers lui rapidement (juin dernier délai).

Nous échangeons également au sujet de la Maison des Mobilités. Le Pays de Brest a en effet identifié la création d'une Agence de la Mobilité dans ses pistes d'actions. Cette « agence » sera peut-être virtuelle (pas de lieu physique, uniquement des moyens humains). M. Nedelec évoque également le renouvellement de la DSP Transport en Commun de Brest métropole, qui pourrait apporter du nouveau sur ce sujet.

### 3. **Tutorat de Romain, volontaire en service civique**

- La tutrice actuelle quitte son poste le 1<sup>er</sup> avril ; plusieurs pistes :
- Marjorie continue à être tutrice – elle explique qu’elle propose cette solution car elle a une bonne relation avec Romain, envie de le suivre ; mais OK uniquement si être tutrice de Romain c’est faire les entretiens, suivre ses projets professionnels, pas plus ; mais cela veut dire qu’elle ne coupe pas vraiment avec BaPaV
- Un/des bénévoles, éventuellement avec une formation ? William se propose
- Le salarié par intérim : Gwendal (car on envisage l’emploi de Gwendal en CDD à partir d’avril - une donnée nouvelle)

*Q de Michel : légalement, on doit faire quoi ?*

Le rôle de tuteur.trice peut être indifféremment endossé par un.e bénévole ou une salarié.e

La tuteur.ice peut avoir suivi la formation « tutorat de service civique » organisée par la Direction Départementale Cohésion Sociale, mais ce n’est pas obligatoire

Gwendal a été tuteur lorsqu’il était salarié.

Cela représente un entretien par mois.

*Autres infos :*

Romain est OK avec ces solutions

Le contrat n’est pas encore signé avec Gwendal, et on ne lui a pas parlé de cette possibilité

**Décision :** William est tuteur OK

#### **4. Assemblée Générale – validation des rapports**

- **Rapport moral**

*Discussions :*

*Cécilia : très long – on peut pas lire 4 pages en début d’AG ;*

*William : ça parle des différents sujets de manière très inégale*

*Pierre : on a qu’à dire oralement les grandes lignes*

*Cécilia : ça parle beaucoup du SCOT et ça ne me paraît pas si important*

*Philippe : ce qu’on avait priorisé cette année c’était l’atelier et la vélo – école*

*William : j’ai rajouté un point atelier car il n’y en avait pas*

*Cécilia : et il y a beaucoup de jugements*

*Cécilia : c’est trop précis, je vais tailler dans le gras*

*William : Jérôme a fait un beau boulot, c’était à nous d’alimenter, de réagir*

*Marie : les deux phrases (gilets jaunes)..ça vaut mieux pas*

*William/Cécilia/Philippe : on a pas parlé beaucoup de la Maison des mobilités, cette année en CA ; on a pas fait grand-chose cette année là-dessus*

*Cécilia : c’est beaucoup trop détaillé pour un discours oral, même si on enlève le paquet sur le SCOT*

*Pierre : faut que Jérôme soit d’accord*

**Décision :** travail collectif de réécriture, voir rapport moral allégé revu en annexe

- **Rapport d’activité**

lecture pendant 15 mn

remarques/ajouts :

remarques de forme (concordance de temps)

précisions sur l’orga des formations LHC

vélo-école : préciser changement d’horaire entre mardi et samedi (suite à la demande des élèves)

révision du schéma : 20 itinéraires prévus ; on devait rendre nos avis sur ces 20 itinéraires pour février 2019 (a priori 4 ont été fait dans le temps imparti)

- **Rapports financiers - Bilan, Compte de résultat, Budget Prévisionnel**

**Compte de résultat et bilan** établi par Marjorie avec l'aide de Sema'for ; expliqué à Pierre (trésorier). Résultat d'exploitation bénéficiaire de 6500€.

**Budget prévisionnel** établi par Amélie : deux versions, l'une prévoyant un poste de coordination avec un salaire de 2500 brut (tel que demandé par la dernière personne à qui on a proposé un entretien - Emmanuelle -, l'autre prévoyant un poste de coordination avec un salaire de 2200 brut (tel qu'annoncé dans notre offre d'emploi). Dans le premier cas nous présentons un budget prévisionnel déficitaire de 39 300€, dans le deuxième un déficit de 30 500€.

infos :

Nous avons 40 000€ de trésorerie en banque (le bilan indique 52 000€). Le budget prévisionnel prévoit 0€ dans la ligne Appel à Projets, alors qu'il y a de bonnes chances que nous obtenions un financement ADEME de 10 à 20 000€, et qu'il est possible de répondre à d'autres appels à projets (à identifier). Tout l'enjeu va être de répondre à des appels à projets sans augmenter la charge de travail (réorganisation des activités, redéfinition des fiches de postes). Le budget prévisionnel prévoit l'embauche de Gwendal en CDD pendant 3 mois, et l'allongement du CDD d'Amélie d'un mois. Il est possible qu'il y ait du financement Brest métropole en 2020 pour pallier à l'arrêt du financement COTEC (cf. entretien avec M. Nedelec). Avant de le valider, discussion sur les embauches.

## 5. Embauches

- **Grosse activité au printemps** : événementiel + animations écoles + nouvelle personne en coordination + embauche d'une nouvelle personne en animation + montage de dossier de financement Brest métropole avant juin + montage de dossier ADEME le plus tôt possible  
**Solutions** : **embaucher** Gwendal pour 3 mois à temps plein ; rallonger le CDD d'Amélie d'un mois

**Décision** : OK

- **Recrutement de la nouvelle.elle coordinatrice.eur** :

40 candidatures reçues ; 5 personnes reçues en entretien ; 3 étaient très intéressantes, 2 non ; nous nous sommes décidés pour une personne, qui a finalement décliné notre offre car sentait le CA fragile et la situation financière instable ; la deuxième personne a décliné également, car elle n'allait finalement pas s'établir à Brest ; nous avons fait un deuxième entretien à la troisième personne, à la suite de quoi nous voulions l'embaucher, mais elle a finalement décliné car a été acceptée sur un autre poste qui correspondait davantage à ses intérêts (le secteur culturel). Nous avons donc proposé un entretien à Emmanuelle (William + Jérôme+ Cécilia+ Amélie), dont le CV nous avait été transmis par le Lieu Dit. A la suite du deuxième entretien (Jerome + William + Amélie), les avis sont partagés = un profil très entreprise, parle peu des adhérents, très éloignée du secteur associatif (ne connaît rien aux assos, à part une expérience dans l'asso de parents d'élèves de ses enfants, ne connaît absolument pas BaPaV), a envie de se ré-orienter vers le secteur de l'ESS (a fait un stage à Un Peu d'R pendant deux semaines), de travailler sur les problèmes écologiques ; expérience précédente : responsable des relations entreprises pour un institut universitaire, statut cadre, et conseillère en formation pour un organisme représentant des industries. Demande un salaire de 2500 brut (salaire précédent 3500€, des emprunts personnels...). Paraît un bon profil pour de la recherche de financement.

La troisième personne vue en entretien était satisfaite du salaire, nous disant que le salaire à ce niveau de responsabilité dans le secteur socio-culturel (dont on fait partie) est de 2000 à

2300€. Elle nous disait également préférer que nous gardions de la trésorerie pour les autres postes salariés.

**Décision :**

vote sur proposer à Emmanuelle le salaire de 2200€ (pas d'augmentation apr rapport à l'offre) : Pierre pour

vote sur proposer à Emmanuelle 2300€ (on fait un geste) : William, Philippe et Marie (et Jérôme) – Cécilia (+ Samuel) s'abstient : proposition validée

(la proposition de 2 200€ + prime en fin d'année en fonction des résultats n'a pas été retenue).

**> le budget prévisionnel présenté à l'AG prendra en compte ces décisions**

**6. Déroulé de l'AG**

**cf tableur**